

**ARRETE n° AR20-405**

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

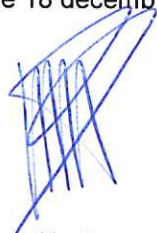
Vu l'arrêté n°20-399 portant labélisation de la structure de recherche LASMIS en unité de recherche,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

**ARRETE**

**Article unique**

Monsieur Carl LABERGÈRE assurera la direction par intérim de l'UR LASMIS à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'à la mise en place du processus de nomination prévu par les dispositions du règlement intérieur.

Fait à Troyes, le 18 décembre 2020



Pierre Koch,  
Directeur de l'UTT



Original : Service des affaires juridiques

Copie : Recherche

Diffusion : ENT